المركز الوطني محمد السادس للمعاقين
Centre National Mohammed VI des Handicapés

ROYAUME DU MAROC
Fondation de gestion du Centre National Mohammed VI des Handicapés

Rapport d'activités de la Fondation de Gestion du CNMH/CIAT

Année 2023



« A ce propos, Nous tenons à réaffirmer l'intérêt particulier que Nous portons aux personnes handicapées et qui se traduit par l'adoption de programmes intégrés leur permettant de s'insérer parfaitement dans la vie publique, en leur assurant une formation adaptée, leur garantissant les moyens de mener une vie décente ».

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI (que Dieu l'assiste), à l'occasion du troisième anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de ses glorieux ancêtres (Tanger, le 30 juillet 2002).

Liste des acronymes :

CNMH : Centre National Mohammed VI des Handicapés.

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population.

PSH : Personne en Situation de Handicap.

PSHM : Personne en Situation de Handicap Mental.

JSHM : Jeunes en Situation de Handicap Mental.

TSHM : Travailleurs en Situation de Handicap Mental.

PEC : Prise En Charge.

MAS : Mis à Disposition.

VAD : Visite à Domicile.

PS : Pôle Social.

IOC : Information, Orientation et Communication.

PAS : Prestations et Accompagnement Social.

SR : Santé reproductive.

VBG : Violence Basée sur le Genre.

CRPD: Convention on the Rights of Persons with Disabilities.

Sommaire

I. Introduction 4
II. Prestations techniques et structures du CNMH 5
III. Ressources humaines existantes 2023 : 9
IV. Rappel des orientations du plan d'action 2023 9
V. Réalisations 2023 10
VI. Etat d'avancement des principaux indicateurs par rapport aux résultats attendus du plan d'action 2023 27
VII. Bilan du Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail 29

I. Introduction

Le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) est le dispositif national de référence dans le domaine du handicap qui a su cumuler durant plus d'une décennie, grâce aux performances administratives et techniques des pôles dont ilest constitué, une expertise sensiblement développée au regard de son domaine d'intervention.

Depuis son inauguration en 2006 par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste**, il s'est toujours distingué par la qualité de ses prestations de prise en charge et d'accompagnement en direction de son public cible.

Dans ce sillage et en exécution des **Hautes Orientations Royales** sensibles, de par le territoire du Royaume, aux besoins et doléances des populations en situation difficile, dont notamment les Personnes en Situation de Handicap, ces dernières années ont été ponctuées par l'implantation de sept Sections Régionales (Safi, Oujda, Fès, Marrakech, Casablanca, Tanger et Agadir) dont l'offre en prestations est spécialement dédiée aux populations présentant des besoins spécifiques.

Sans nul doute, son illustre rayonnement, son positionnement de taille et ses ressources humaines hautement qualifiées font du CNMH un plateau physiqueet technique référencé en termes de normes et standards de prise en charge adaptée, globale et intégrée des PSH.

Mise en synergie oblige, ce dispositif demeure ouvert sur son environnement le plus proche sur les plans social, institutionnel, culturel, environnemental, etc.

A ce titre, il est l'interface privilégiée d'assistance et d'accompagnement éducatif, psychosocial et médical pour les PSH, leurs familles et les associations thématiques dont les doléances versent dans l'atteinte d'objectifs tels que : épanouissement, autonomisation et insertion multidimensionnelle.

Il prend également la forme d'un guichet social d'écoute et d'orientation vers les instances publiques ou non gouvernementales ayant à charge le mandat/mission de venir en aide aux PSH, en tant que sujets de droit et non objet d'assistance.

En tant que pôle d'innovation et d'excellence, le CNMH prône aussi les pratiques sociales innovantes et table sur la recherche-action en matière de : (1) prise charge globale et intégrée médicale et socioéducative, (2) formation professionnelle adaptée, (3) modèle d'insertion professionnelle : juridique, réglementaire, familial et social. (4) champ de validation des acquis d'expérience, de stage et de promotion de la recherche en matière du handicap.

II. Prestations techniques et structures du CNMH

Prestations techniques

Conformément à son statut, le CNMH opère selon une dimension nationale en matière de handicap et articule son action autour des principaux axes subséquents :

Axe 1	Prise en charge de qualité, globale, intégrée et adaptéeà chaque type de handicap.
Axe 2	Contribution à la formation continue et développement des compétences des acteurs associatifs et des départements gouvernementaux en matière du handicap.
Axe 3	Promotion de la recherche scientifique, l'échange d'expertise et la modélisation des bonnes pratiques au niveau national et international.
Axe 4	Conception, développement et supervision de la mise en œuvre des programmes d'insertion socioprofessionnelle et éducative en faveur des personnes en situation de handicap.
Axe 5	Création de synergie entre les différents programmes et interventions en matière de handicap et développementde partenariats avec les acteurs et parties prenantes (tissu associatif, départements gouvernementaux, ONGs...).

Les types de handicap pris en charge par le CNMH sont classés comme suit :

- Handicap physique et moteur ;
- Infirmité Motrice Cérébrale (IMC) ;
- Retard mental ;
- Autisme et troubles apparentés ;
- Handicap sensoriel.

Initialement, lors de son implantation, les activités du CNMH couvraient essentiellement les composantes : socio-éducative, médico-sociale, sportive et sociale.

Ensuite, à partir de l'année 2010, et grâce à un partenariat initié avec l'OFPPT, deux composantes sensiblement indissociables « formation professionnelle » et « insertion socio-économique » sont venues étayer et élargir le panier de prestations et services du CNMH afin de l'ériger en dispositif de référence en matière d'inclusion éducative et professionnelle.

Puis en 2019, du fait de leur caractère transversal et par souci de rationalisation des ressources, les pôles « Développement » et « Formation Continue et Développement des Compétences » sont fusionnés en un seul dénommé « Pôle Développement & Formation ». Sa mission consiste essentiellement en la quête du perfectionnement et de l'expertise.

Par ailleurs, Il est clair que l'efficacité dans la mise en œuvre de la stratégie de la Fondation de Gestion du Centre National Mohammed VI des Handicapés résulte du potentiel de ses différents pôles, ainsi que dans leur capacité à collaborer. A ce titre, le CNMH est organisé en Pôles techniques et un Pôle Ressources et Logistique.

Le Pôle Social, dont la mission revêt un aspect transversal, est constitué de deux Unités :

Unité 1 : Information-Orientation et Communication / IOC :

- Accueillir et Orienter les personnes en situation de handicap et leurs familles au sein du Centre.
- Assurer le secrétariat du PS.
- Etablir une fiche de liaison afin d'éviter les doublons d'enregistrement.
- Instruire les dossiers d'appareillage lourd (Enquête sociale, visite à domicile, prise en charge, commission…).
- Tenir et renseigner le registre d'accueil journalier du PS.
- Tenir et organiser toutes les activités d'archivage du PS.
- Assurer le suivi social des dossiers des bénéficiaires du Pôle de Formation Professionnelle.
- Etablir les bilans mensuels des activités du PS.
- Participer aux diverses activités organisées par le Centre.
- S'occuper de la gestion des ressources humaines du PS.

Unité 2 : Prestations et Accompagnement Social / PAS.

- Accueillir, créer/Gérer les dossiers des nouveaux usagers, orienter et accompagner la personne en situation de Handicap au sein et à l'extérieur du Centre.
- Se charger des enquêtes sociales concernant les gratuités et les réductions des soins dentaires.
- Se charger des enquêtes sociales concernant les demandes de gratuité des médicaments.
- S'occuper des dossiers d'appareillages légers, chaises roulantes et les aides techniques.
- S'occuper (en interne) des dossiers de prise en charge des partenaires du CNMH.
- Etablir des fiches de liaison afin d'éviter les doublons d'enregistrement.
- Coordonner avec les services sociaux relevant des structures du Ministère de la Santé et des CHUs.
- Assurer le suivi social des dossiers des bénéficiaires du Pôle Médico-social, Socio-éducatif et Pôle Sports.
- Contribuer à l'organisation des activités sociales au sein du Centre.

Le Pôle Socio-éducatif, dont les prestations reposent essentiellement sur des ateliers éducatifs destinés aux enfants de 6 à 18 ans, est organisé en :

- Unité d'accueil de jour d'enfants avec retard mental ;
- Unité d'accueil de jour d'enfants Infirmes Moteurs Cérébraux ;
- Unité de l'autisme (4 à 15 ans) ;
- Unité éducation inclusive ;
- Unité parascolaire ;
- Et une Fermette Educative.

Le Pôle Médico-social offre des prestations médicales adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap. Ce pôle est composé de :

- Unité de consultation multidisciplinaire spécialisée ;
- Centre d'action médico-sociale précoce et un plateau de rééducation ;
- Unité d'appareillage orthopédique ;
- Unité de soins dentaires ;
- Et l'infirmerie.

Le Pôle des Sports assure des activités d'encadrement et d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans différentes disciplines sportives. Le pôle sport offre ainsi :

- Un programme d'activités sportives pour les personnes en situation de handicap (piscine, salle omnisports et salle de musculation) ;
- Des créneaux horaires pour les bénéficiaires fréquentant le Pôle Socio-éducatif et le Pôle Formation Professionnelle ;
- Un soutien et un accompagnement pour les sportifs en situation de handicap du club du CNMH lors de manifestations sportives ;
- Des installations pour l'organisation des compétitions de handisport ;
- Un lieu de stages pour les équipes nationales de personnes en SH.

Le Pôle de Formation Professionnelle, dont les prestations prennent en considération les aptitudes et les capacités intellectuelles des jeunes en situation de Handicap Mental, offre des opportunités de formation dans les filières suivantes :

- Poterie céramique ;
- Employé d'étages ;
- Pâtisserie ;
- Jardinage et espaces verts ;
- Restauration.

Pôle de Développement et Formation se focalise essentiellement sur le développement des capacités et compétences managériales des Ressources Humaines et l'amélioration de la prise en charge des PSH, se charge de :

- Organisation de rencontres scientifiques en rapport avec le domaine social, plus particulièrement le handicap ;
- Mise en place d'une ingénierie de formation spécifique afin de répondre aux besoins du personnel en matière de formation continue et de renforcement des compétences ;
- Conception et concrétisation des plans de formation ;
- Organisation de sessions de formation au profit des professionnels (elles) du handicap et des gestionnaires d'associations actives dans ce domaine ;
- Organisation des formations initiales en partenariat avec les institutions spécialisées ;

- Introduction de nouvelles méthodes et techniques en rapport avec lehandicap non-dispensées au Maroc ;
- Encadrement des étudiants(tes) universitaires au niveau des mémoires de fin d'études pour les licenciés et le niveau Master ;
- Application des orientations stratégiques en matière de développement d'activités du CNMH et leur déclinaison en actions concrètes ;
- Proposition de projet d'amélioration sur la base d'études et d'analyse de l'existant et sur la base des expériences nationales et internationales en matière d'insertion des PSH ;
- Contribution au renforcement du positionnement et du rayonnement du CNMH en tant que référence en matière de handicap.

Le Pôle Ressources et Logistique, est responsable des attributions suivantes :

- La gestion des ressources financières ;
- La tenue de la comptabilité de la Fondation de Gestion du CNMH ;
- La gestion administrative des ressources humaines ;
- Les achats et approvisionnements ;
- La logistique et la maintenance des installations et équipements.

Structures du CNMH

Les activités du CNMH sont étendues progressivement à l'ensemble du territoire national, par un essaimage de l'expertise et des prestations fournis, à travers la création de Sections Régionales. A ce jour, les structures physiques, actuellement en fonction, qui composent le CNMH sont représentées par :

- **CNMH de Salé :** Inauguré par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** en 2006 à Sala AlJadida et dont la capacité est de 600 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Safi :** Inaugurée par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** en 2008 avec unecapacitéde200 bénéficiaires.
- **CNMH Régional d'Oujda :** Inaugurée par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** en 2011 avec unecapacitéde200 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Marrakech :** Inaugurée par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** en2012avec unecapacité de 300 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Fès :** Inaugurée par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** en 2013 avec unecapacité de 300 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Casablanca :** Inaugurée le 23 mai 2019 par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** avec une capacité de 300 bénéficiaires.
- **CNMH Régional d'Agadir :** Ouverte sur instruction royale le 23 février 2022 avec une capacité de 300 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Tanger :** Ouverte sur instruction royale le 23 février 2022 avec une capacité de 600 bénéficiaires
- **Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail :** Inauguré par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste le 15 Février 2016 avec une capacité de 80 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Béni Mellal :** En instance d 'ouverture.
- **CNMH Régional de Guelmim :** En instance d 'ouverture.

III. Ressources humaines existantes 2023 :

Les ressources humaines du CNMH sont composées de personnel contractuel, d'auto entrepreneurs et de cadres mis à la disposition du centre par les départements publics, les collectivités territoriales et d'autres partenaires.

CNMH Salé et sections régionales fonctionnelles : Répartition de l'effectif des ressources humaines contractuelles et mis à la disposition par structure et par statut

	Salé	Marrakech	Safi	Casablanca	Fès	Oujda	Tanger	Agadir	Total
Mis à disposition	60	20	22	31	18	24	40	39	254
Contractuel	22	04	02	03	05	03	04	00	43
Total	82	24	24	34	23	27	44	39	297

IV. Rappel des orientations du plan d'action 2023

Les axes stratégiques prioritaires du CNMH pour l'année 2023 ont été conçus dans le cadre d'une démarche participative, incluant et intégrant aussi bien les sections régionales que les pôles et unité du CNMH Salé.

Cinq axes stratégiques d'interventions prioritaires pour l'année 2023

Axe 1 : Renforcement des ressources humaines et développement des compétences du personnel du CNMH et des partenaires.

Axe 2 : Développement et Mise en place de mécanismes appropriés pour la digitalisation des différentes composantes du système d'information, de gestion et de communication au niveau du CNMH.

Axe 3 : Consolidation des activités techniques et développement de programmes d'accompagnement médico-social, d'inclusion scolaire, de qualification et d'insertion socioéconomique et du handisport, en faveur de personnes avec handicap bénéficiaires des activités du CNMH.

Axe 4 : Promotion de la Recherche scientifique et développement des partenariats et de standards, en matière de promotion des droits des personnes avec handicap.

Axe 5 : Développement des modalités et mise en place des mécanismes de Gouvernance basés sur l'assurance qualité, la régionalisation et le management social.

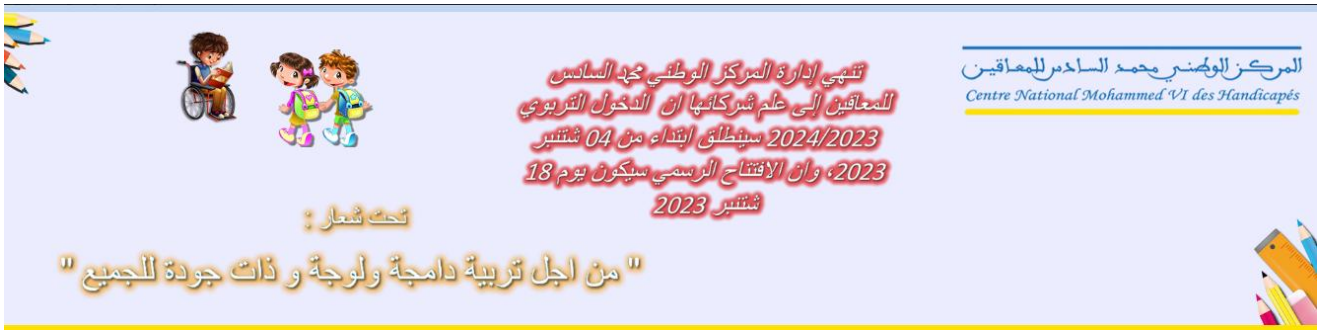
V. Réalisations 2023

1. Principaux événements sociaux, culturels, artistiques, éducatifs, médicaux, sportifs et de formation professionnelle de l'année 2023 :

La rentrée éducative 2023-2024 au CNMH et aux centres régionaux

A l'accoutumé, et à l'occasion de la rentrée éducative 2023/2024, le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) a organisé, le Lundi 18 septembre 2023, au Centre de Sala Jadida, et aux autres centres régionaux une journée porte ouverte pour l'accueil des parents et des bénéficiaires des activités éducatives et de formation au niveau du CNMH, sous le thème : « Pour une éducation inclusive accessible et de qualité pour tous ».

Cette activité annuelle recèle comme objectif principal, la création d'un cadre tant agréable que favorable à une rentrée éducative réussie, bien entendu, au profit des enfants et jeunes en situation de handicap inscrits au niveau du CNMH, sans oublier l'objet crucial, celui de faire participer les parents et les associations au démarrage du programme éducatif de la nouvelle année.



14ème Forum national du handicap

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et à l'occasion de la journée nationale du Handicap, le CNMH a organisé son 14ème Forum national sous le thème : « Troubles spécifiques des apprentissages : Compréhension des concepts en faveur d'un environnement inclusif ».

Cette 14ème Edition du forum national a connu la participation de plus de 350 personnes représentant les 12 régions du royaume du Maroc ; tous réunis pour assister à des conférences scientifiques et débattre via des ateliers thématiques des questions prioritaires voire préalables à la promotion du droit au bien-être des personnes avec handicap. Ont animé ce 14ème Forum du handicap des experts nationaux et internationaux parmi les plus érudits du domaine du handicap, des représentants de la société civile, des représentants des départements gouvernementaux et du secteur privé, des Universités et des collaborateurs nationaux et internationaux.

Ce même évènement a connu également la participation de tous les centres régionaux du CNMH qui ont diffusé en ligne tous les détails de son contenu scientifique et technique.



Journée de sécurité routière : les personnes avec handicap demeurent la priorité du CNMH

Le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH), fidèle à la journée de sécurité routière, a lancé du 16 au 22 février 2023 des activités de sensibilisation et de conscientisation à l'importance du respect du code de la route et à son usage.

Dirigée par le CNMH en partenariat avec la NARSA et le Corps Urbain de la Sureté National, cette Journée de sensibilisation sur la sécurité routière s'insère dans le contexte global de la stratégie d'inclusion qui vise d'une part la participation de la société civile à plus de vigilance et de conscientisation à l'égard des piétons en situation de handicap, de prendre en considération leur handicap et leur mobilité réduite lorsqu'il s'apprêtent à utiliser les grandes artères et les voies publiques. Ce programme pédagogique par sa nature comprenait des activités éducatives théoriques et pratiques en matière de reconnaissance des différentes signalisations, leur rôle, leur appréhension, etc. Cette journée a été une occasion de partager avec les enfants avec handicap, la joie de la fête organisée en leur honneur, celle-ci avait revêtu une forme récréative sous forme de concours culturels centrés sur les règles de sécurité routière.





CNMH de Fès : "2ème édition de formation sur les techniques de kata"

Le sport est l'un des programmes complémentaires inhérents à la prise en charge des personnes avec handicap, C'est d'ailleurs dans ce cadre que le CNMH de Fès a organisé en février 2023 sa 2ème édition de session-stage de formation pour le sport des personnes avec handicap, spécifiquement le kata-karaté. Comme à l'accoutumé, l'intégrité de cette formation a voulu que la formation soit focalisés en premier lieu sur la formation des cadres sportifs et en second lieu sur les athlètes bénéficiaires des CNMH aux techniques de maitrise du kata. Sport d'origine nippone, les techniques du kata se traduisent par un enchaînement harmonieux et codifié de gestes et de techniques corporelles qui simulent la concentration, la précision et l'organisation.

Une trentaine de personnes avec handicap accompagnés de cadres du CNMH ont bénéficié de la formation du Kata-Karaté dispensée par des maitres et des arbitres du Karaté-Kata, dont le programme de formation a été centré sur l'enchainement, l'automatisation, et le perfectionnement des gestes et des postures physiologiques relatif au Kata.

Certes, le Karaté-Kata joue un rôle corollaire en matière d'aide aux jeunes avec handicap dans leur projet de vie, notamment l'épanouissement et l'ouverture sur leur environnement sociale.



Troubles du Spectre Autistique TSA : formation des parents

Le CNMH a organisé une formation en autisme, particulièrement pour les parents ayant des enfants présentant des troubles du spectre autistique (TSA). Assurée par une équipe pluridisciplinaire, notamment des formateurs RAFIQ, cette formation et ouverte gratuitement aux parents des enfants ayant des TSA, et qui sont intéressés par l'autisme et les troubles apparentés généralement des troubles comportementaux ou d'apprentissage.

Composée de cinq modules, cette formation est étalée sur 5 jours à temps plein et comprend un parcours commun incluant des modules spécifiquement conçus pour les parents. Le but est de les initier aux techniques pédagogiques d'accompagnement de leurs enfants et de synchroniser leur suivi concomitamment avec l'institution de prise en charge en autisme ; CNMH, écoles ordinaires en cas d'inclusion scolaire.



Province de Tan-Tan : Campagne de distribution d'appareils orthopédiques au profit des bénéficiaires du convoi médical de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité

Conformément à la stratégie de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité visant à contribuer à la réduction des disparités sociales et à promouvoir des initiatives inclusives des groupes sociaux en situation difficile, le Centre National Mohammed VI du Handicap, en tant qu'organe subsidiaire de la Fondation en charge du dossier des personnes en situation de handicap, a participé à travers ses cadres techniques à la campagne médicale organisée par la Fondation dans la région de Tan-Tan en mars 2022.

Certes, sur la base du diagnostic médical attribué par le spécialiste en médecine physique et de réadaptation, les cadres techniques du Centre National Mohammed VI des Handicapés ont reçu pour mesure et prélèvement pendant la période du 4 au 13 août 2022, 71 citoyens avec un handicap moteur, candidats à bénéficier de fabrication et de pose d'appareils orthopédiques. Ainsi, **276 prothèses** de différents types et utilités ont été fabriquées afin de soutenir l'intégration sociale des personnes avec handicap moteur, le cas échéant, promouvoir leur accessibilité physique, leur participation socioéconomique et leur qualité de vie.

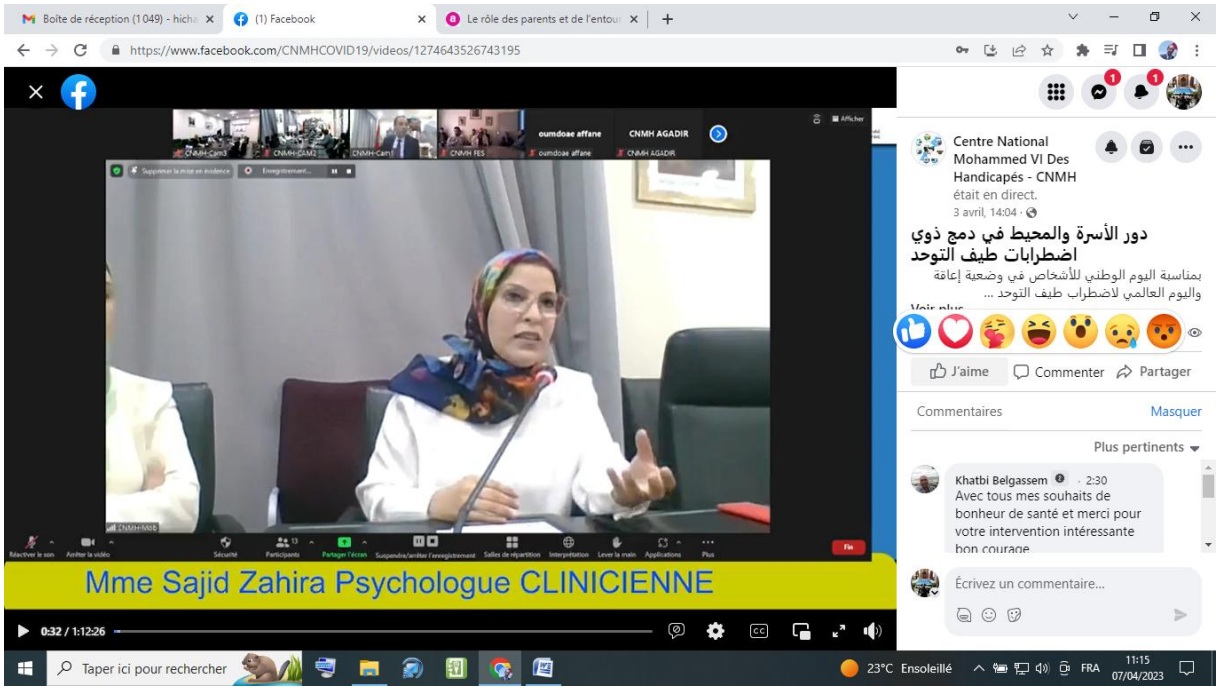




CNMH de Salé : conférence à distance : « *Rôle de la famille et son entourage dans l'inclusion des personnes autistes* »

A l'occasion de la journée mondiale du handicap et la journée mondiale du trouble du spectre autistique, le Centre National Mohammed VI des Handicapés a organisé le 3 avril 2023 ; date coïncidant avec le sacré mois de Ramadan, une conférence virtuelle sous le thème : « Rôle de la famille et l'entourage dans l'inclusion des personnes avec autistes ». Organisé en collaboration avec le Collectif d'Autisme Maroc, cette conférence riche en contenu scientifique et pratique relatif aux troubles du spectre autistique été animée par une équipe de professionnels pluridisciplinaires du CNMH de Salé, spécialistes en autisme notamment sa prise en charge éducative, l'inclusion scolaire ordinaire et aussi les programmes et système de prise en charge sociale au Maroc.

Partager en live sur la plate forme Zoom et sur le réseau social Facebook, cette conférence était une occasion pour partager avec les parents des enfants avec autisme les différentes approches relatives à l'accompagnement d'un enfant autiste tant chez soi que en société, les types de prise en charge mis à sa disposition, son inclusion scolaire, son suivi, etc.



L'Equipe nationale de foot, accueille les enfants et jeunes du CNMH

Le 21 mars, coïncidant avec le début du printemps, est une journée exceptionnelle qui restera gravée dans les mémoires ; le Centre National Mohammed VI des Handicapés et ses bénéficiaires, généralement des enfants et des jeunes avec handicap étaient les invités de l'équipe nationale qui se trouvait en concentration au complexe Mohammed VI de football en guise de préparation au match qui l'opposera à l'équipe nationale du Brésil. Cet accueil, qui s'intègre dans le cadre des activités socio-solidaires de la

Fédération Royale Marocaine du Football, était pour les quelque 120 enfants et jeunes avec handicap ainsi que leurs familles un symbole de bonheur inouï et de joie extrême.

A cet égard, le Centre National Mohammed VI des Handicapés a chaleureusement remercié les joueurs de l'équipe nationale et le staff dirigeant pour leur convivialité et leur réactivité à l'égard des personnes avec handicap.





Des futures éducatrices du préscolaire de la DGSS-FAR en visite au CNMH

Dans le cadre de la convention fructueuse qui lie le CNMH et la DGSS-FAR, Le CNMH a reçu en visite un groupe de futures éducatrices du préscolaire de la DGSS. Cette visite est occasion pour ces jeunes éducatrices en formation de découvrir l'approche globale et intégrée qu'adopte le CNMH dans sa prise en charge dont la tâche est confiée à une équipe pluridisciplinaire ainsi que les approches scientifiques qui y sont adoptées.

Cette visite a permis de voir en temps réel et en pleine action le fonctionnement de tous les pôles chargés de la prise en charge globale et intégrée ainsi que la grandeur de travail et des services mis à disposition des personnes avec handicap, leur intégration dans la société en l'occurrence.



CNMH-Casablanca : 1ère rencontre régionale du théâtre inclusif

Le Centre National Mohammed VI des Handicapés, Section régionale de Casablanca a organisé la première rencontre régionale du théâtre inclusif sous le slogan : *« Le théâtre inclusif est un droit, de la créativité et de l'autonomisation »*. Cet événement vise l'inclusion psychologique et sociale et la mise en valeur des capacités des enfants et des jeunes avec handicap dans le domaine des beaux arts, le théâtre en l'occurrence.

Ont assisté à cet événement de grands artistes marocains à savoir Fatima KHIR, Saad TASSOULI, Mohammed IBNO LBAR, Mohammed DHRA, Ahmed BOUOUDA et Farid Al MKADER. Cette merveilleuse rencontre s'est close par des chansons du groupe EL GHIWAN dirigé par son maestro Rachid BATMA.





Congrès régional d'Oujda : Le nouveau modèle de développement et le handicap

Le 15 juin 2023, sur une durée de 3 jours, à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda, se sont déroulées les activités du 2ème Congrès Régional du Handicap de la Région de l'Est. Ce 2ème congrès régional a été organisé par le CNMH d'Oujda en partenariat avec la wilaya de la Région de l'Est ainsi que l'Université Mohammed Ier d'Oujda.

Plusieurs conférences scientifiques et tables rondes ont été organisées pour discuter l'apport du nouveau modèle de développement ainsi que ses services aux personnes avec handicap. Certes, à l'aune de la régionalisation avancée, la question du rôle et des enjeux que partagent le CNMH en tant que référence nationale dans le domaine du handicap et les acteurs régionaux compétents a été soulevée en vu de planification et de projection dans ce sens, bien entendu au profit de la promotion des accessibilités médico-socio-éducatives des personnes avec handicap.



UNY et CNMH, dépistage numérique du TSA « Etude : Blinklab application as a diagnosis tool of TSA »

En continuation du programme entamé depuis 2022, le CNMH et l'Université de New York ont organisé deux journées successives de formation au profit des éducateurs spécialisés en Troubles du spectre autistique (TSA), ceci intervient dans le cadre du développement du partenariat international et de la recherche scientifique, en collaboration avec l'Université de la Ville de New York, du Centre Hospitalo-universitaire Mohammed VI de Marrakech et avec la participation du réseau associatif partenaire, dont le Collectif Autisme Maroc.

Ayant démarré en mai 2023, cette étude, réplique de la conférence scientifique animée par le Pr. Abdeslem EL IDRISSI en 2022 se veut pour la Fondation de Gestion du Centre National Mohammed VI des Handicapés (FG CNMH) une mise en œuvre de l'étape opérationnelle de l'étude portant sur « Blinklab application de dépistage du TSA » des enfants dont l'âge oscille entre 3 à 7ans et 8 à 9 ans.





DGSS/FAR et CNMH 3ème Session de formation des éducatrices des FAR

La Direction Générale des Services Sociaux des Forces Armées Royales (DGSS-FAR) et le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) ont organisé la 3ème session de formation et de développement des compétences au profit des éducatrices du préscolaire appartenant aux services sociaux des Forces Armée Royales.

Considéré comme une référence nationale en matière de handicap, voire un levier pour l'inclusion sociale, l'apport du CNMH au programme du préscolaire de la DGSS se résume au développement des compétences des éducatrices afin qu'elles contribuent au processus d'insertion des enfants ayant des difficultés d'apprentissage liés au handicap, notamment les troubles spécifiques des apprentissages, les TSA, etc.

Desservie par des experts, des professionnels et des universitaires nationaux érudits du domaine du handicap, cette formation de 34 éducatrices du préscolaire relavant de la DGSS est dans sa globalité un grand pas vers l'autonomisation des enfants en situation de handicap ou en situations particulières de préscolarisation, et à ce titre, le CNMH a conçu un dispositif modulaire spécifique de formation étendu sur deux semaines.



Para jamboree et CNMH Conférence scientifique sous le thème : « l'Education au scoutisme, de l'inclusion à la capacitation ».

Sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la Fédération Nationale du Scoutisme Marocain (FNSM) et le Centre national Mohammed VI des Handicapés (CNMH) ont organisé le 02 mai 2023 une conférence scientifique intitulée : « l'Education au scoutisme, de l'inclusion à la capacitation ».

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de l'organisation de la 2ème édition du PARAJAMBOREE pour les jeunes sous le thème "Scoutisme inclusif équitable et innovant".

Organisée à la salle de conférence du CNMH, cette conférence a connu la participation de plusieurs instances concernées par l'inclusion socio-éducative et professionnelle, et était une occasion pour partager les démarches inclusives qui garantissent l'inclusion des jeunes ainsi que leur capacitation quel que soit leur niveau intellectuel, leur capacité mentale et physique.

Certes, plusieurs interventions ont été à l'ordre du jour, entre autres celles l'équipe pluridisciplinaire du CNMH qui, par l'entremise de son contenu scientifique de prise en charge globale et intégrée a démontré l'ensemble des démarches qui débouchent sur l'inclusion et la capacitation des jeunes en situation de handicap, et par le fait même a mis en relief le rôle éminent des acteurs socio-médico-éducatifs dans l'inclusion dans sa globalité.



7ème édition du Théâtre de l'enfant avec handicap

Le CNMH de Salé a organisé sa 7ème édition du Théâtre de l'enfant avec handicap, cet événement à connu en plus de la participation du CNMH de Salé et ses centres régionaux une forte participation d'associations de TIZNIT, CHICHAOUA, TAHILA, Safi, Casablanca et Salé.

L'encadrement et l'évaluation des œuvres ont été assurés par un jury présidé par les artistes Muhammad IBNO LBAR, Nozha ABROUK, Abdel Rahim Allam et Ahmed Lahbabi, qui est en même temps directeur du complexe culturel de SALE-KARIAT AWLAD MOUSSA.

Le grand prix du festival a été remporté par l'association de Tiznit « Disability Challenge » qui a démontré un grand sens d'organisation et de travail intégré.

Des trophées ont été également attribués à tous les participants, et ce à titre de reconnaissance pour leurs efforts et leur labeur en guise d'intégration des enfants et des jeunes avec handicap par les beaux arts, le théâtre en l'occurrence.





CNMH : Activités estivales 2023 sous le thème : « Les activités estivales inclusives ; un droit, un divertissement et une autonomisation »

« Je me divertis, j'apprends et je m'insère en société », tel était le principe des activités estivales mises au profit des enfants et des jeunes avec handicap.

Certes, comme toutes les années, le Centre National Mohammed VI des Handicapés de Salé a organisé durant la période du 17 au 28 juillet 2023 des activités estivales au profit de 48 enfants et adolescents avec handicap et 12 enfants sans handicap, et ce sous la supervision de 18 accompagnateurs et 12 encadrants. Organisées également au niveau des Sections régionales, ces activités estivales demeurent une occasion qui permettent aux enfants et jeunes avec handicap de jouir de leur droit de jouer et de s'amuser à travers des activités socioconstructiviste organisées et ciblées débouchant sur la mise en valeur de leurs qualifications personnelles, la formation de leur personnalité et l'habitude à l'autonomie en dehors des institutions familiales, des écoles et des centres, le tout par l'entremise d'activités pédagogiques et andragogiques diversifiées et adaptées.

Cette colonie de vacances est certes une continuation des activités socioculturelles et éducatives du CNMH dont le but ultime est de développer davantage les compétences psycho-sociales et cognitives des enfants et jeunes avec handicap afin de leur faciliter leur processus d'inclusion scolaire, notamment l'adaptation scolaire ou encore leur préparation à la continuation de leur projet de vie au CNMH.





Madame Maryam Bent Ali Ben Nasser AL MISNAD, Ministre du Développement Social et de la Famille du Qatar en visite au CNMH

Le Centre National Mohammed VI des Handicapés a eu l'honneur de recevoir Madame Maryam Bent Ali bin Nasser AL MISNAD, Ministre du Développement Social et de la Famille de l'Etat frère Qatar, accompagnée par Madame Awatif HIYAR, Ministre de la Solidarité, de l'Inclusion Sociale et de la Famille, et ce dans le cadre d'une visite de travail certes dans le cadre des relations bilatérales qui lient le Royaume du Maroc et le Qatar ; l'Etat frère.

Cette visite a été marquée par la présence d'une importante délégation accompagnant Madame la ministre, Celle-ci comprenait l'ambassadeur du Qatar, des conseillers et des membres de du corps diplomatique du Qatar au Maroc, ainsi que des cadres du Ministère de la Solidarité et de l'Inclusion Sociale, représentés par le secrétaire général, des conseillers et des cadres, outre les cadres du Centre National Mohammed VI des Handicapés.

Partenariat et coopération nationale

Dans le cadre de son ouverture sur son environnement le CNMH a conclu, a titre de l'année 2023 quatre (04) conventions stratégiques à dessein de développement, d'une part de la coopération avec les collectivités locales et des départements institutionnels en matière d'accès des personnes avec handicap aux prestations médico-socio-éducatives et sportive, et d'autre part le développement de la recherche scientifique inhérente au développement personnel et professionnel des personnes avec handicap.

Ainsi, le CNMH-Section régionale d'Oujda a signé une convention de partenariat avec la Chambre des Industries traditionnelles de la Région de l'Est et une autre convention avec l'Université Mohammed I^{er} d'Oujda. Assurément, par le biais de ses deux conventions les deux partenaires vont apporter leur soutien pour renforcer les activités du CNMH et développer des projets sociaux au niveau régional, en faveur des personnes avec handicap et leurs associations.

Ensuite, le CNMH-Section régionale de Tanger a signé une convention de partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports dont l'objet principal est la création d'unité d'activités d'ouverture artistique au sein de la Section régionale de Tanger. Couvrant la préfecture de Tanger-Assilah, ces activités d'ouverture artistique sont pour faciliter l'intégration sociale aux personnes en situation de handicap par le biais d'un ensemble d'outils et de moyens humains adaptés à chaque type de handicap.

Par ailleurs, dans le cadre de l'insertion des personnes avec handicap dans le milieu d'emploi, le CNMH a conclu une convention de partenariat avec le Group Hilton Maroc, dont l'objet est de fixer le cadre général et les modalités de coopération entre les deux parties, en vue de promouvoir et d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de Handicap, notamment les lauréats de la formation professionnelle du CNMH ainsi que les travailleurs du CIAT.

Cette initiative pionnière en son genre s'intègre dans le processus de participation sociale et l'amélioration des conditions d'intégration sociale et professionnelle des adultes en situation de handicap.

2. Les indicateurs de performance par prestation, par structure et par année :

En exécution des orientations de la Présidence du Conseil d'Administration émises lors des réunions de cadrage stratégique, les activités réalisées et le bilan de l'année 2023 s'inscrivent dans l'esprit du nouveau projet d'établissement du CNMH / 2023-2027 en cours d'élaboration.

Ainsi, la monture retenue de ce projet préconise les trois modèles de prise en charge des personnes avec handicap :

1. Le modèle « Projet de Vie » : Le modèle « projet de vie » concerne les bénéficiaires envers lesquels le CNMH se fixe des objectifs de résultats. Dans ce sens, le CNMH préconise deux démarches :

- L'assistance et le soutien socioéducatif à **l'inclusion scolaire en école ordinaire pour les enfants qui ont dépassé leurs difficultés d'apprentissage** ;
- La **formation professionnelle des personnes avec retard mental léger** à dessein de leur inclusion socioprofessionnelle.

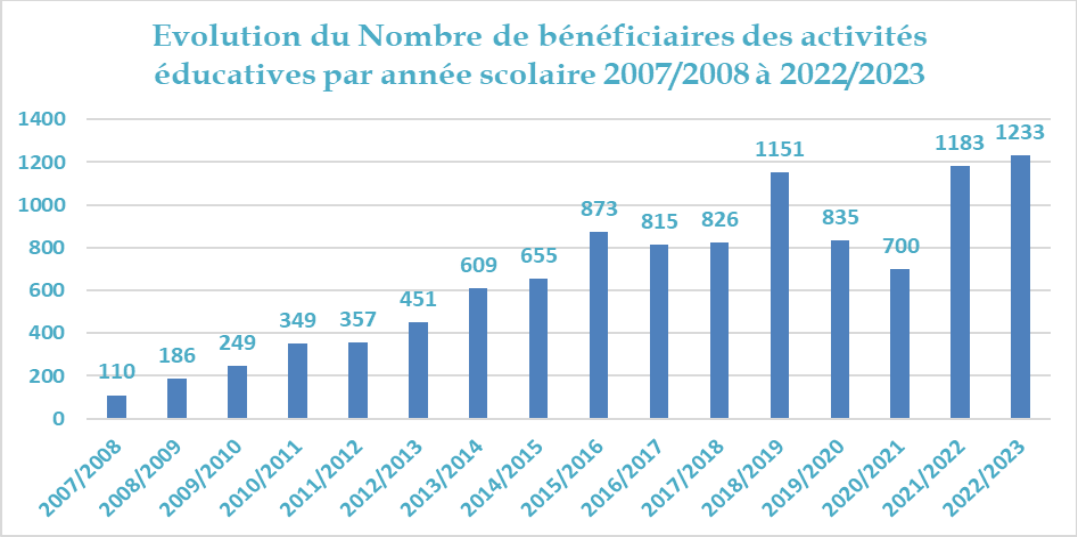
Certes, les pôles en charge de ces missions sont le Pôle Socio-éducatif et le Pôle de la Formation Professionnelle. Parallèlement, participent au projet de vie tous les pôles du CNMH à savoir : le pôle social, le pôle médical, le pôle socioéducatif, le pôle des sports et le pôle de formation professionnelle.

2. Accompagnement ponctuel : En réponse à un besoin particulier prescrit par les professionnelles de la santé, les personnes ou patients en situation de handicap bénéficient d'une prise en charge planifiées par les pôles du CNMH, Il s'agit essentiellement de prestations médicales et / ou d'activités sportives.

3. Accompagnement occupationnel : Le modèle d'**accompagnement Occupationnel** est destiné généralement à des patients polyhandicapés ou avec un handicap lourd. Les prestations et activités qui leurs sont dédiées gravite autour d'activités sportives, prestations médicales, prestations éducatives ponctuelles (activité théâtrale seule, la musique seule, l'horticulture seule, etc.) et des activités d'initiation professionnelle.

Prestations socioéducatives

Evolution du nombre de bénéficiaires des activités éducatives
De 2007/2008 à 2022/2023



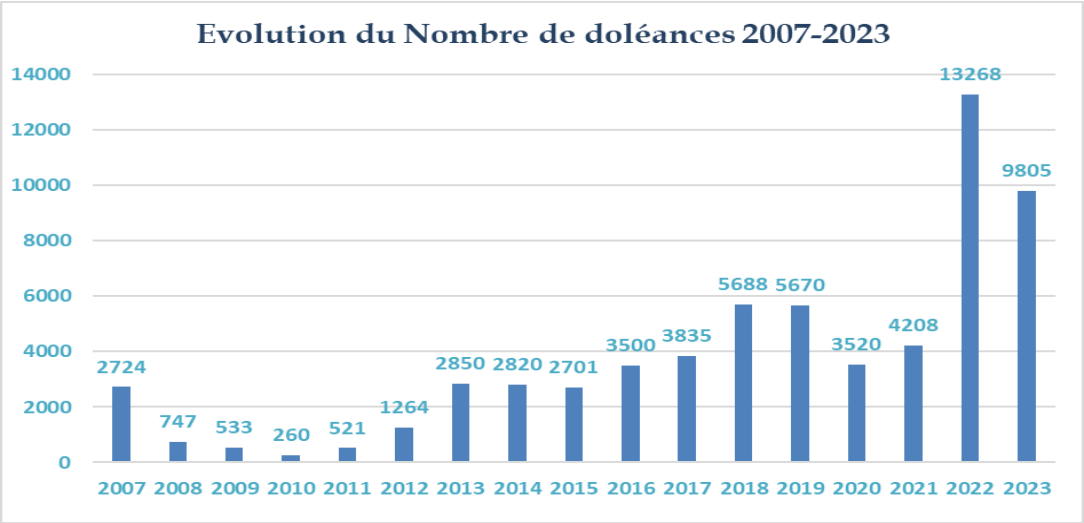
Le CNMH a enregistré une légère augmentation de la performance socioéducative qui est passée de 1183 bénéficiaires en 2021/2022 à 1233 en 2022-2023.

172 bénéficiaires en situation de handicap ont été accompagnés par la cellule de l'éducation inclusive du CNMH, pour intégrer les classes ordinaires dans des écoles primaires, dans le cadre du programme national d'éducation inclusive.

Il est à noter que les pôles socio éducatifs des différentes structures du CNMH, fonctionnent selon un programme adapté aux enfants et jeunes avec retard mental, autistes et paralysie cérébrale, entre 04 et 18 ans.

Prestations sociales

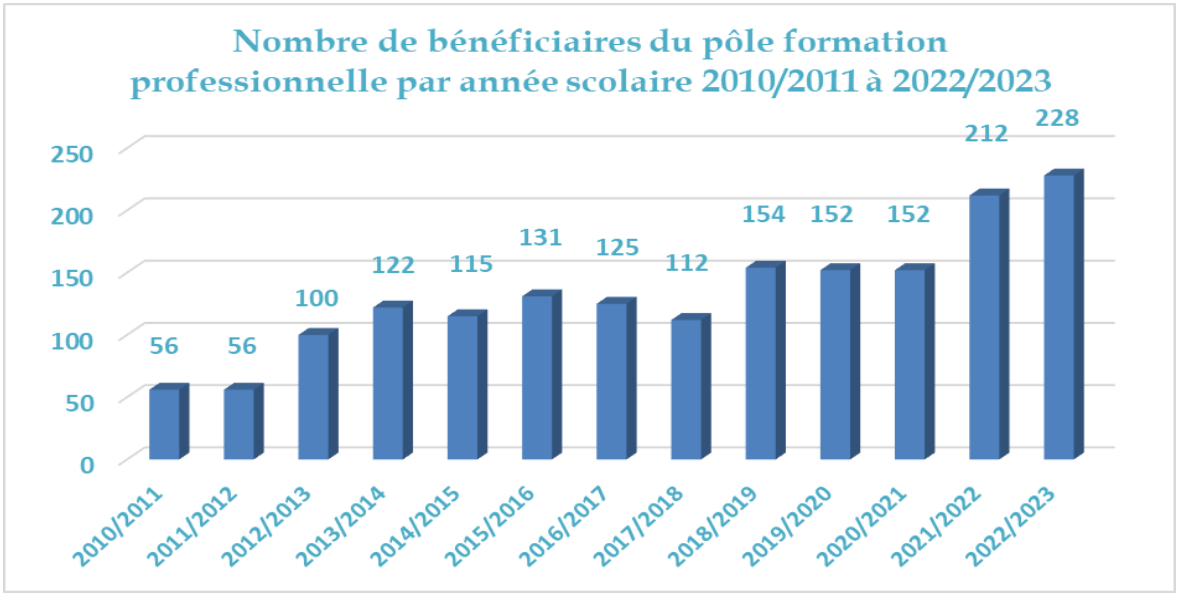
Evolution du Nombre annuel de doléances
De 2007 à 2023



Le nombre de doléance a diminué en 2023 par rapport à l'année 2022.

Prestations de Formation Professionnelle

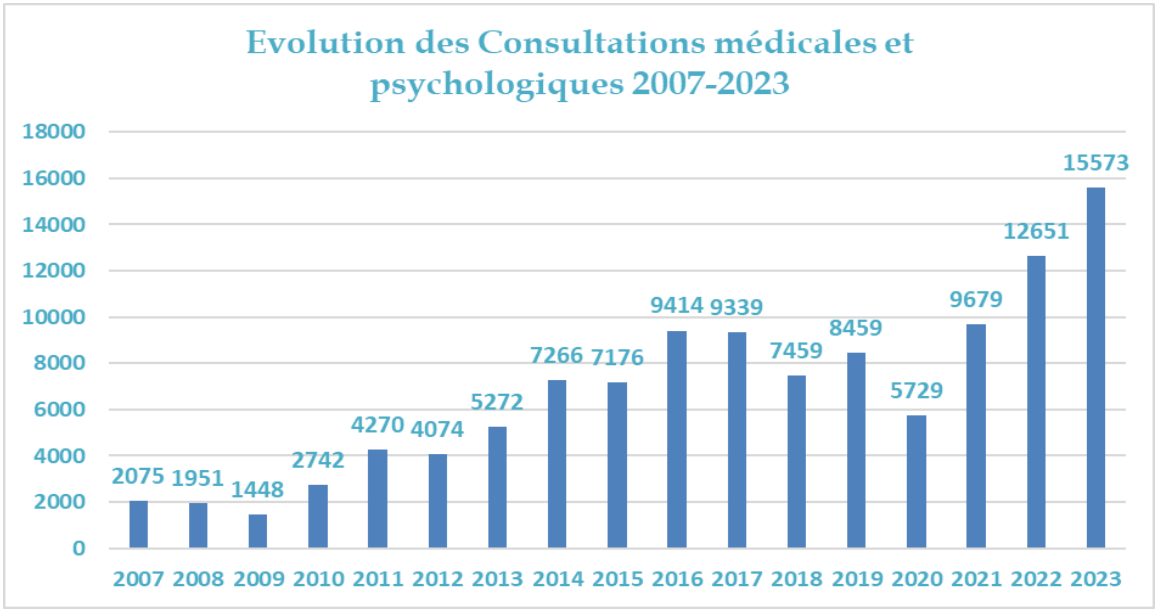
Evolution du Nombre annuel de bénéficiaires de la formation professionnelle
De 2010 à 2023



En effet, l'effectif des stagiaires bénéficiaires du pôle formation professionnelle des structures du CNMH a augmenté en 2023 pour atteindre 228 stagiaires avec un dépassement significatif par rapport à l'année 2021-2022.

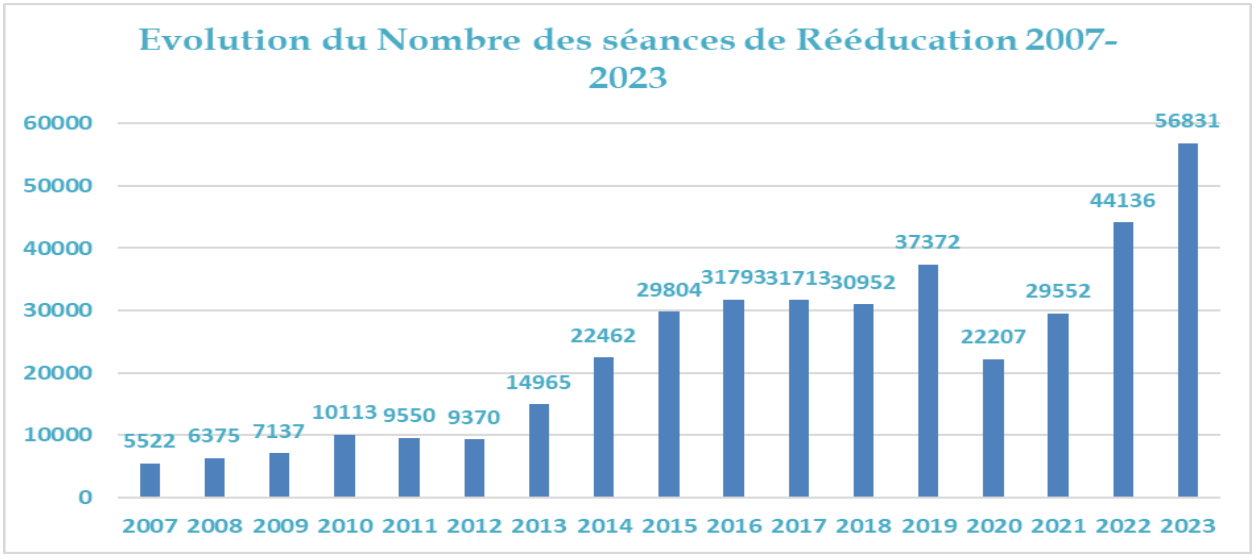
Prestations médicales :

Evolution du nombre annuel de consultations médicales et psychologiques
De 2007 à 2023



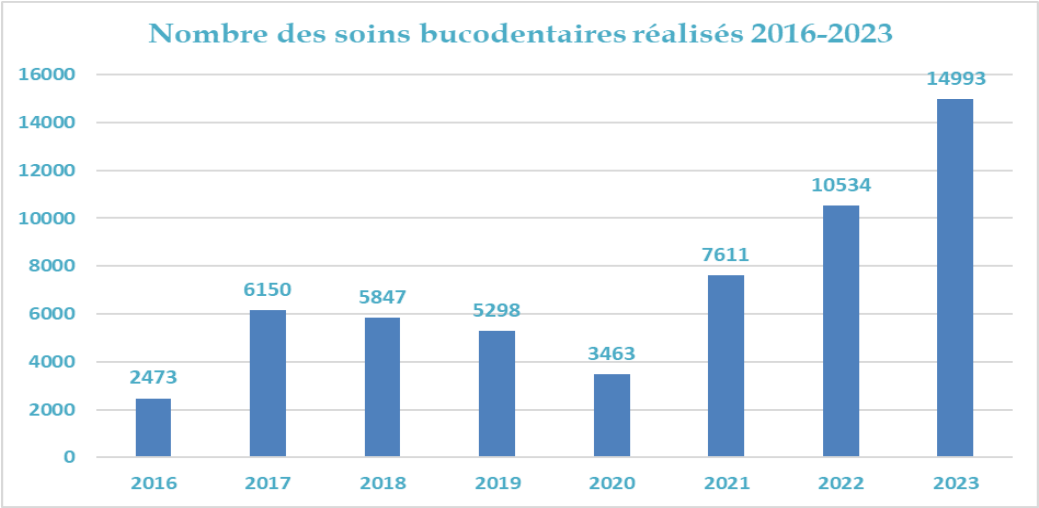
Les consultations médicales et psychologiques du CNMH ont connu une augmentation très significative en passant de 12651 consultations en 2022 à 15573 en 2023.

Evolution du Nombre de séances de rééducation
De 2007 à 2023



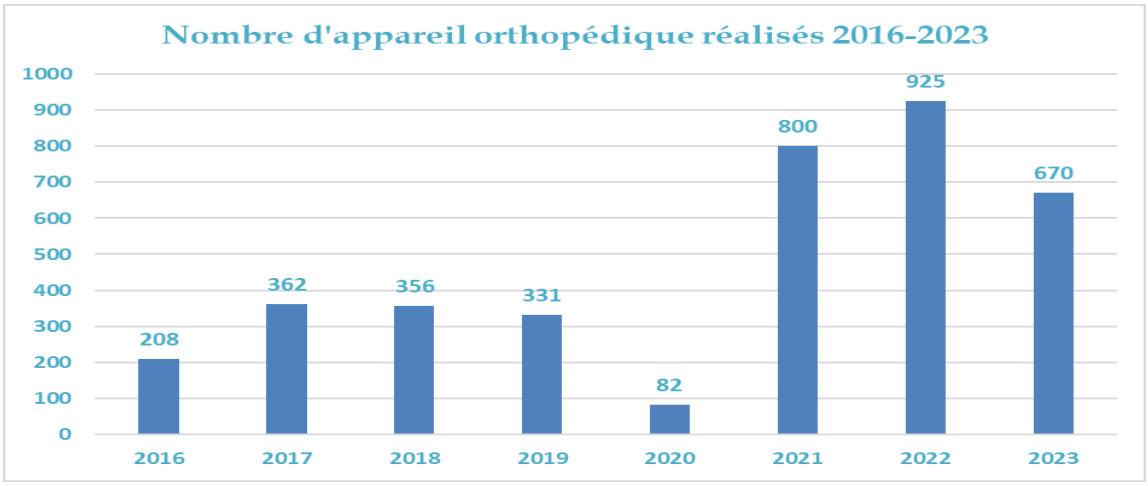
L'activité de rééducation du CNMH (la Kinésithérapie, l'orthophonie, la psychomotricité, l'orthoptie et l'ergothérapie), a marqué une augmentation importante en passant de 44136 séances en 2022 à 56831 en 2023.

Evolution du nombre de soins buccodentaires
De 2016 à 2023



Le nombre des soins Buccodentaires a augmenté pour atteindre 14993 lors de l'année 2023 dépassants largement l'année 2022 qui a enregistré 10534.

Evolution du nombre d'appareils orthopédiques fabriqués au CNMH
De 2016 à 2023



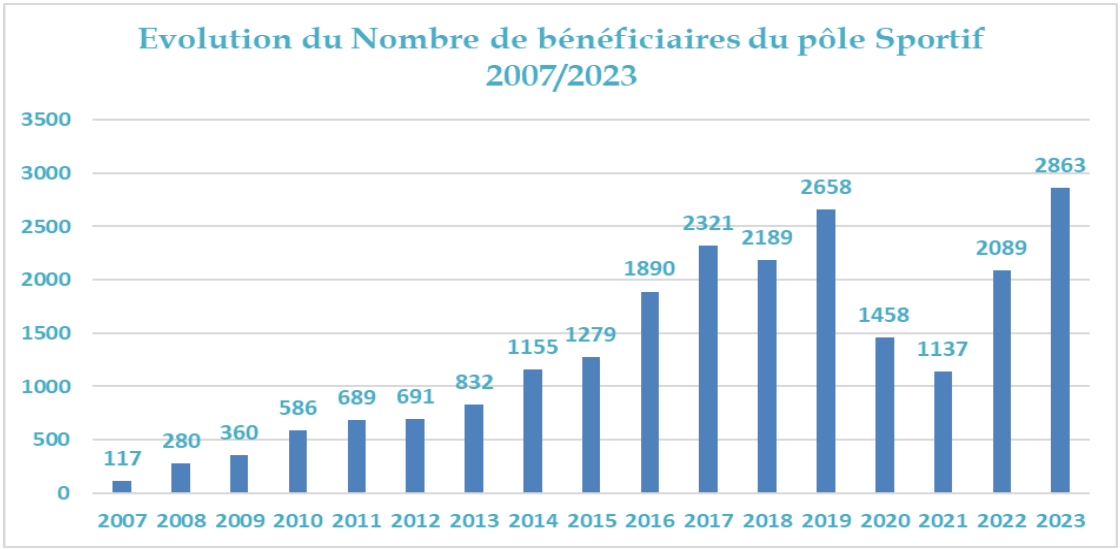
L'année 2023 a été marquée par la fabrication de **670** appareils orthopédiques au profit des bénéficiaires en situation de handicap.

Cependant, et malgré les efforts déployés par les professionnels de santé pour assurer une prise en charge appropriée et de qualité des bénéficiaires, les performances 2022 des pôles médico-sociaux au niveau du Centre de Salé et des Sections régionales restent insuffisantes par rapport à la demande croissante de la population.

En effet, certaines disciplines médicales et paramédicales enregistrent de longues listes d'attente, nous en citons la rééducation et les composantes qui lui sont reliées.

Pôle des sports

Evolution du Nombre de bénéficiaires du pôle des sports
De 2007 à 2023



Pour l'année 2023, le pôle des sports a repris la plénitude de ses activités sportives pour atteindre 2863 bénéficiaires ; un chiffre considéré comme étant le plus élevé par rapport aux années passées.

Principales réalisations du programme de formation continue et d'information

Thèmes	Cadre	Profils des participants	Effectifs des participants	Lieux
Handicap et éducation inclusive	DGSS	Educatrices du préscolaire	25	Salé
Formation parent d'enfants autistes	Plan d'action CNMH	Parents d'enfants avec TSA	30	Salé
Généralités sur le handicap	DGSS	Déléguées régionales	50	Salé
Rencontre de sensibilisation	Lycées de l'AREF-Rabat-Salé-Kénitra	Personnel scolaire	200	Salé
Dépistage TSA	Convention UNY et CNMH / recherche scientifique TSA	Educateurs spécialisés et éducatrices spécialisées	20	Salé
Généralités sur le Handicap	AXA	Cadres et fonctionnaires de l'AXA Maroc	120	Salé
Violence Fondée sur le genre	Programme CNMH/UNFPA	Professionnels des départements et des associations partenaires	420	Fès, Casablanca et Marrakech
Suivi d'installation des salles de ressources « jardin d'enfants DGSS »	Plan d'action CNMH	Educatrices du préscolaire DGSS	40	Agadir, Bengrrir, Fès, Casablanca, Rabat et Salé.
Accompagnement parental	Plan d'action CNMH	Parents et professionnels du CNMH	300	Salé, Marrakech, Agadir, Casablanca, Oujda, Safi, Fès et Tanger

VI. Etat d'avancement des principaux indicateurs par rapport aux résultats attendus du plan d'action 2023

- Un diagnostic de la GRH du CNMH, faisant ressortir les besoins en ressources humaines, est élaboré ; et le renforcement des effectifs du CNMH sur la base des besoins établis est réalisé.

- Indicateur : Nombre de nouvelles affectations au CNMH / Effectif des Besoins estimés en RH X 100.

  Taux de réalisation : 30%

- Les compétences des ressources humaines du CNMH, du personnel nouvellement affecté au CNMH ainsi que celles des acteurs associatifs et des institutions partenaires sont développées.
  - Indicateur : Taux de mise en œuvre du plan de formation du CNMH.

    Taux de réalisation : 60%

- Le nouveau système de suivi évaluation est révisé et mis en œuvre au niveau du CNMH salé et des sections régionales.
  - Indicateur : Nombre de structure de CNMH utilisant le nouveau système de suivi évaluation / Nombre total de structure du CNMH X 100, .

    Taux de réalisation : 100%

- Une analyse annuelle des données produites est réalisée au niveau de chaque structure du CNMH
  - Indicateur : Nombre d'analyse réalisées / Nombre de structure du CNMH X 100

    Taux de réalisation : 100%

- L'organisation des événements phares est généralisée au niveau de toutes les structures du CNMH
  - Indicateur : Nombre d'événements prévus par structure du CNMH / Nombre d'événements réalisés par structure X 100.

    Taux de réalisation : 100%

- Toutes les filières de formation professionnelle prévues, lors des inaugurations des différentes sections régionales, sont opérationnelles.
  - Indicateur : Nombre de filière prévues au niveau des Sections Régionales / Nombre de filière opérationnelles SR X 100

    Taux de réalisation : 50%

VII. Bilan du Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail

Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail
Rapport d'activités 2023



Le CIAT, Première structure de référence nationale au service d'une insertion socioprofessionnelle des jeunes en situation de handicap mental

Adresse : Sala Al Jadida, Route de Meknès Km 8,5 – Tél : 05 37 83 43 26 – Fax : 05 37 83 04 73 Site Web : www.fhandicap.ma – Email : ciat.handicap@gmail.com ; contact@ciat.ma

Mars 2024

Introduction

Le Royaume du Maroc, grâce à la politique éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'est inscrit dans une nouvelle ère en réalisant d'énormes avancées dans le domaine du handicap et en visant la synergie de programmes et projets pour garantir à tous les Marocains et Marocaines en situation de handicap mental la plénitude de leurs droits au bien-être, à l'équité et à l'égalité des chances et surtout une participation sociale intégrée par le biais du travail.

Inauguré par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, le 15 février 2016, Le CIAT est un projet modèle dont l'envergure tend vers l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation d'handicap mental (PSHM).

Le Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail (CIAT) se veut un établissement/entreprise ayant la noble finalité de l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap mental (PSHM).

Force est de constater que la promotion du travail générateur de revenu, l'assistance sociale et le soutien médical tels que offerts par le CIAT sont à dessein de permettre à ces nouveaux travailleurs en situation de handicap le développement d'habiletés professionnelles, l'autonomie, et l'identité professionnelle considérées comme étant des atouts synonymes de participation sociale et de réalisation de soi.

I. Présentation du CIAT :

Le CIAT est un modèle novateur dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap mental au Maroc.

Le Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail (CIAT) est un établissement socio-professionnel qui offre une activité professionnelle et économique adaptée aux jeunes en situation de handicap mental.

C'est une initiative de la Fondation Mohammed pour la Solidarité, pilotée par le Centre National Mohammed VI pour les Handicapés (CNMH) en partenariat avec le Crédit Agricole du Maroc, l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) et le Ministère de l'Intérieur, avec un coût global de 36,5 M sur une superficie de 7H.

Le CIAT offre aux personnes en situation de handicap mental, lauréats de la formation professionnelle dispensée par le pôle de formation professionnelle du CNMH un cadre de travail adapté, un emploi générateur de revenu dans une optique d'autonomisation et de participation sociale et professionnelle.

1) Mission du CIAT :

La mission du CIAT s'inscrit dans la démarche globale de la Fondation en faveur des personnes en situation de handicap à travers une prise en charge globale et intégrée.

La mission du CIAT est ainsi une nouvelle initiative qui vient soutenir les actions et programmes nationaux en matière d'inclusion des personnes en situation d'handicap et de

renforcer les différentes expériences marocaines mises en place par les acteurs sociaux en matière de centres d'aide par le travail des personnes en situation de handicap mental.

2) Vision du CIAT :

La vision du CIAT comme structure à vocation sociale et économique s'articule autour de deux axes principaux :

- Le développement des compétences des TSHM et leur placement dans des entreprises externes du milieu ordinaire.
- La production de biens et de services à commercialiser en guise d'autonomie financière avec le concours d'une main d'œuvre en situation de handicap mental.

3) Objectifs du CIAT :

Première structure de travail adapté lancée au Maroc, l'action du CIAT s'inscrit dans le cadre des objectifs suivants :

- Compléter le processus de soutien et de prise en charge socioéducative et professionnelle des PSHM dans le cadre de la démarche globale de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité ;
- Intégrer les PSHM en milieu adapté et proposer une transition vers le travail en milieu ordinaire ;
- S'ouvrir sur l'environnement socio-économique en créant un environnement d'épanouissement personnel par le travail et le lien social avec l'environnement externe (visiteurs, familles, écoliers,) ;
- Atteindre un effectif de 150 travailleurs en situation de handicap mental ;
- Développer un modèle d'insertion des PSHM, novateur au Maroc qui peut ouvrir la voie à d'autres initiatives du même genre.

II. Cadre organisationnel du CIAT :

4) Statut travailleur en situation de handicap :

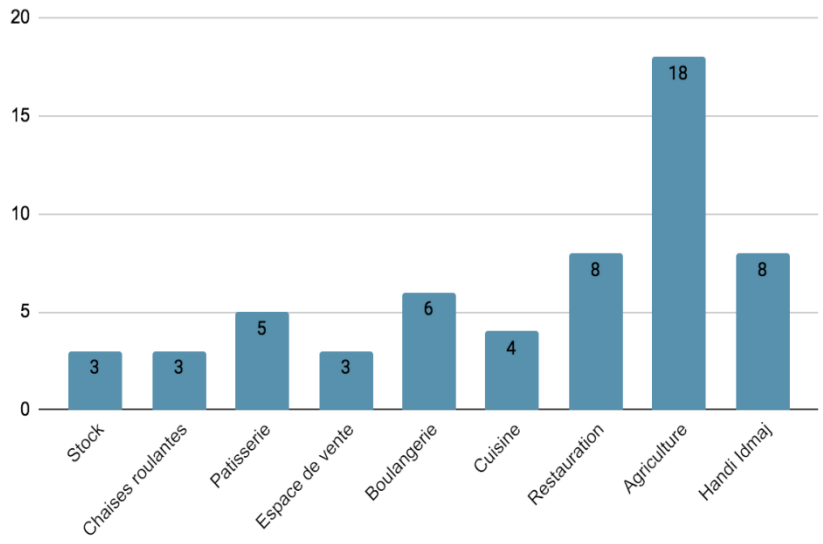
Les employés en situation de handicap mental au CIAT perçoivent une rémunération pour leur travail, dans le cadre d'un contrat de travail tripartite (CIAT, le TSHM et son tuteur). Ils sont ainsi reconnus et valorisés en tant que citoyens et acteurs de la société et producteurs de valeur ajoutée.

Le Centre d'Insertion d'Aide par le Travail emploie donc les personnes en situation de handicap mental selon un processus qui tient compte des éléments suivant :

- Avoir un handicap mental avec un degré d'autonomie moyen ;
- Être lauréats de la formation professionnelle dispensée au sein du Centre National Mohammed VI des Handicapés ;
- Avoir des difficultés d'insertion dans un milieu ordinaire ;

- Être âgé de 20 ans et plus ;
- Être placé sous tutelle de leurs parents, le tutorat est établi par décision du Tribunal de première Instance.
- A l'âge de 45 ans, un TSHM est mis à la retraite.

Répartition des TSHM (CIAT et HI)



5) Le statut EPS du CIAT :

Le CIAT relève du cadre organisationnel de l'action du Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) avec une autonomie de gestion financière et comptable.

Le CIAT agit également dans le cadre du statut d'Etablissement de Protection Sociale – EPS- depuis 2017, (décision de la Ministre de la Famille de la Solidarité de l'Egalité et du Développement Social. N° 1084/17 du 04/08/2017 et la loi N° 14.05.)

6) Unités de production du CIAT

Le CIAT est organisé en unités de production qui emploient les TSHM. Les principales unités de production sont :

▪ La ferme d'agriculture biologique :

S'étale sur une superficie de 7 hectares avec une normalisation et standards bio (site agricole CIAT et site agricole Bournazel)

▪ L'espace de vente :

La vente des produits de coopératives, de pâtisserie, boulangerie, produits maraîchers, légumes et fruits Bio, poulets fermiers, œufs fermiers et produits de pépinière.

▪ L’unité restauration :

Assure la restauration au niveau du CIAT avec menus traditionnels et modernes les groupes professionnels, associatifs et scolaires. Assure également un service traiteur pour les clients externes dans le cadre d’organisation de différents événements.

▪ L’unité Boulangerie et pâtisserie :

Assure la production de différents produits (pain, viennoiserie et produits de pâtisserie).

▪ L’unité de montage et de réparation de chaises roulantes :

Assure un service de réparation et d’entretien des chaises roulantes à titre gratuit au grand public.

▪ Le service mobile de jardinage :

Assure un service d’aménagement paysagé à domicile.

▪ Le service pédagogique pour les visites scolaires au CIAT :

Différents ateliers pédagogiques (agriculture, boulangerie, pâtisserie...) sont organisés au sein du CIAT pour les écoles.

▪ Le service traiteur :

L'organisation d'événements internes et externes, de buffets, pauses café ainsi que la mise en place d'un service de qualité.

▪ Le parc animalier :

Le parc animalier CIAT est constitué des animaux domestiques de la ferme (poulet, poney, chèvre...)

▪ Le parc de jeux :

Le parc de jeux installé au centre offre un espace de jeux équipé (jeux gonflables, trampolines et animation...).

▪ Le club équestre CIAT :

Le Club équestre CIAT est un club d'équitation destiné à tous ceux qui souhaitent prendre des cours d'équitation ou faire des balades poney et cheval.

▪ La location des salles de réunion/formation :

La salle de réunion/formation est destinée à toute entreprise, association... souhaitant organiser des formations ou des réunions.

▪ La location de chapiteau :

Le chapiteau du CIAT est un endroit dédié à l'organisation d'événements professionnels ou personnels tels que les anniversaires, etc.

▪ L’élevage d’escargots :

L'élevage d'escargots est un projet pilote qui a été lancé au CIAT en l’année 2021, dont 400 m2 de surface installée à Sala Jadida et à Bouknadel.

7) Unité Univers Handi-idmaj :

L'unité univers Handi-idmaj (UHI) est un site commercial de production de bien et service qui relève du CIAT et situé à la ville de Témara. Il assure également la mission d'Insertion socioprofessionnelle des TSHM en milieu ordinaire, ouvert en 2017, avec une superficie de 600 m2 sur deux niveaux à savoir des magasins au rez-de chaussée et des salles au premier étage.

Les composantes de l'UHI sont le restaurant italien, l'épicerie fine, la laiterie, le pressing, boulangerie/pâtisserie, un espace événementiel et une salle de musique. L'UHI emploie actuellement un effectif de neuf (9) TSHM.









I. Bilan des réalisations :

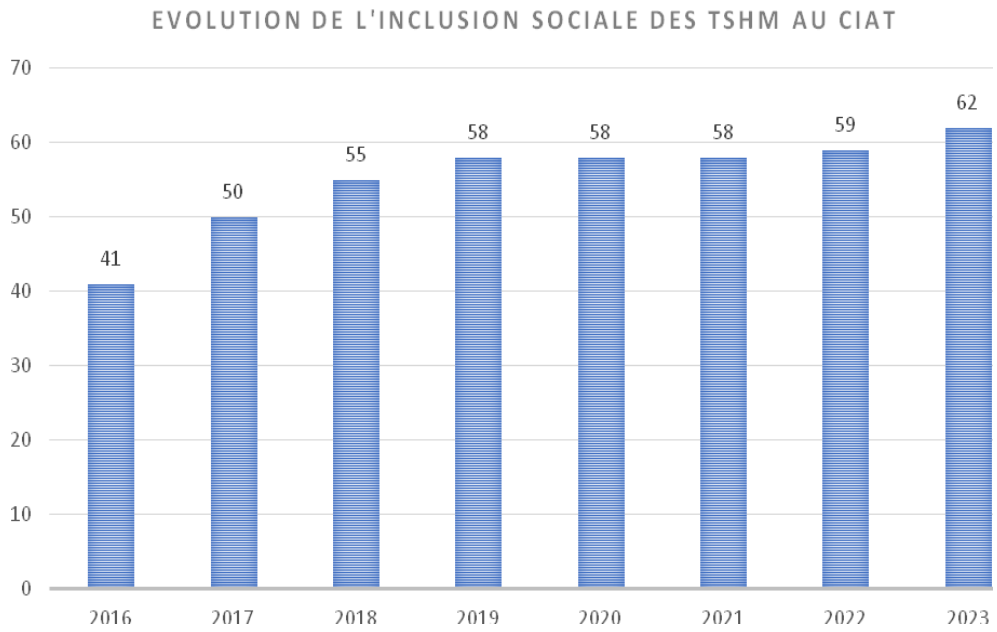
1. CIAT :

a) Evolution des travailleurs en situation de handicap :

Le nombre des TSHM en 2023 est : **62**.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
41	50	55	58	58	58	59	62

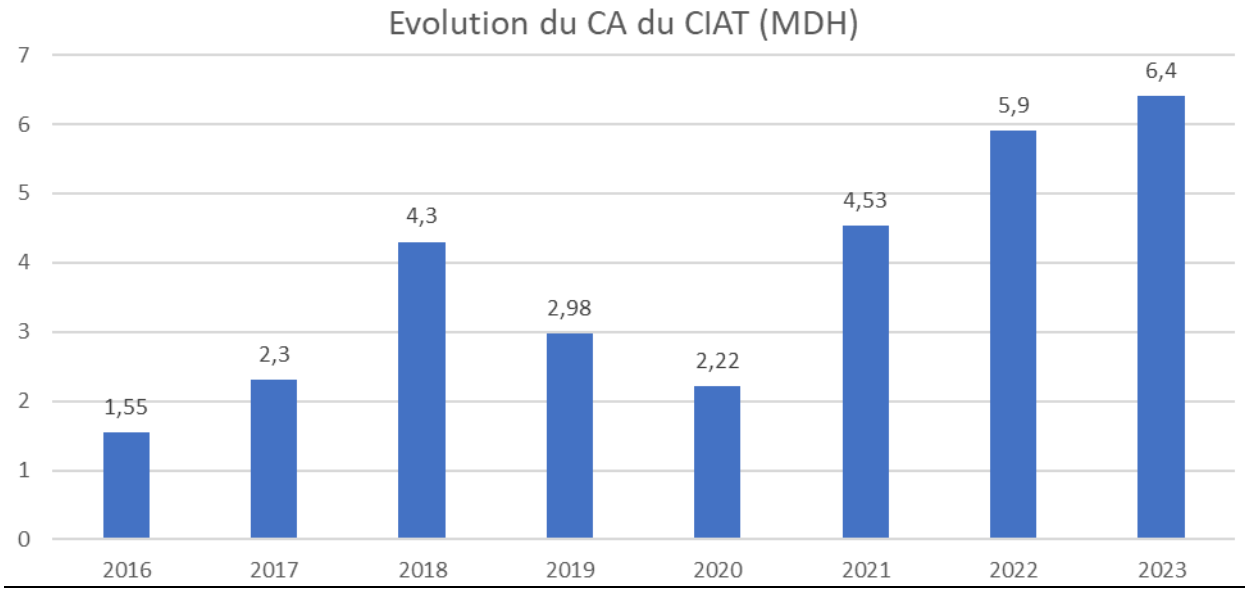
Graphique évolution DU NOMBRE DES TSHM



b) Évolution du chiffre d'affaires CIAT :

Le chiffre d'affaires du CIAT est le résultat de plusieurs activités commerciales, à savoir : la vente de produits agricoles bio et la vente de biens et services de restauration et du service traiteur.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1.55	3.43	4.30	2.98	2,22	4,5	5,9	6.4



Augmentation de 8 % en 2023 par rapport 2022 → 70 % CA réalisé par le restaurant et le service traiteur du CIAT.

L’année 2023 a enregistré une hausse du CA par rapport aux années précédentes, cette augmentation est due à la diversification de produits suite au lancement de nouveaux projets et signature de plusieurs conventions de partenariat à savoir :

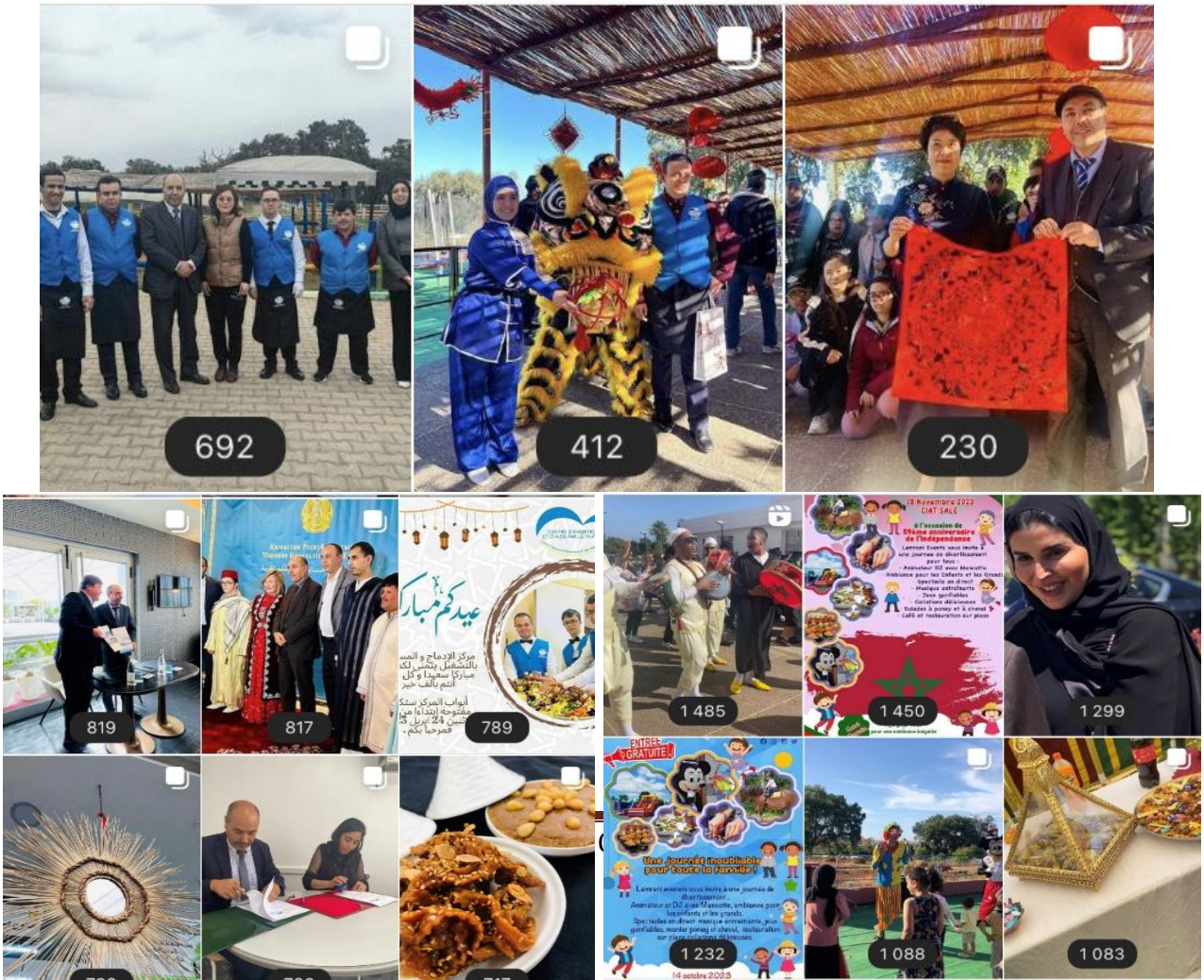
Les barbecues - Pizzeria –convention avec la société SOREC, l’établissement OFPPT – axa service Maroc, Société GTR, L’extension de l’espace de jeux et du service traiteur - Augmentation de la capacité d'accueil de restauration - Installation de divers stands de vente externes…

c) La communication

Compte tenu des interviews, des publications faites par le CIAT, Nous comptons aussi sur La communication offline, autrement dit il s’agit des actions de communication ne passant pas par les médias de masse et les réseaux sociaux, tels que :

- Le marketing direct.
- Les actions de promotion des ventes.
- Le marketing événementiel.

Support	Statistiques 2023
Instagram	+3221 comptes touchés +160% , 194 comptes ayant interagi ,total des followers 2405 .+0.8%
FACEBOOK	5557 Followers, interaction avec les publications 1120



La communication médiatique :



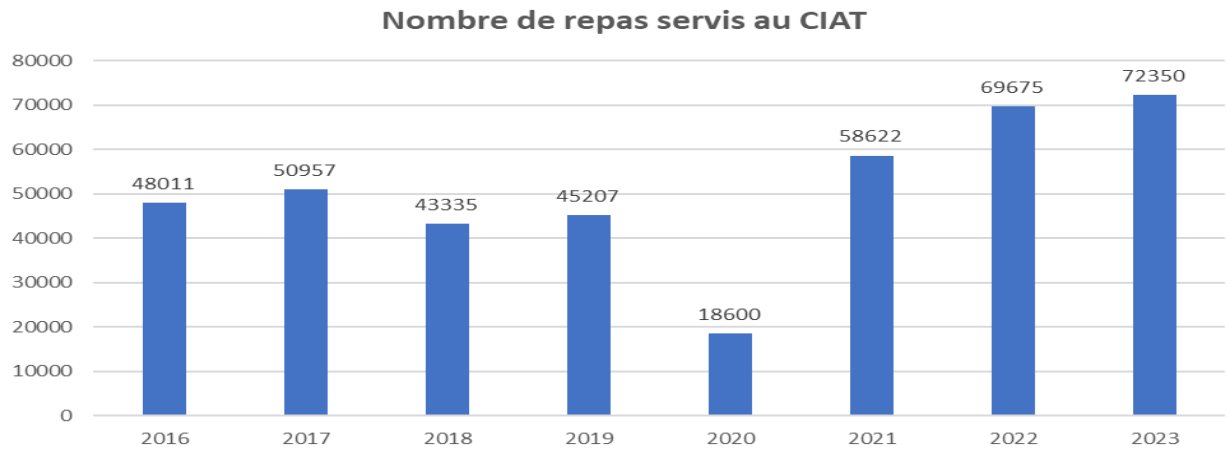



d) Production de l'unité restauration :

La restauration du CIAT offre à ses clients plusieurs types de services, à savoir : une restauration à la carte, une restauration de groupe au CAS de Bouknadel et un service traiteur pour les entreprises externes.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de repas	48 011	50 957	43 335	45 207	18 600	58 622	69 675	72350

Le nombre de repas servis en 2023 a augmenté de 9,6% par rapport à l'année 2022 ; ceci est dû principalement aux nouveaux projets du CIAT tels que le parc de jeux, l'aménagement du restaurant, la diversité de l'offre et la stratégie de communication.



Augmentation de 9,6 % en 2023 par rapport 2022 -→ CA : 4,5 MDH

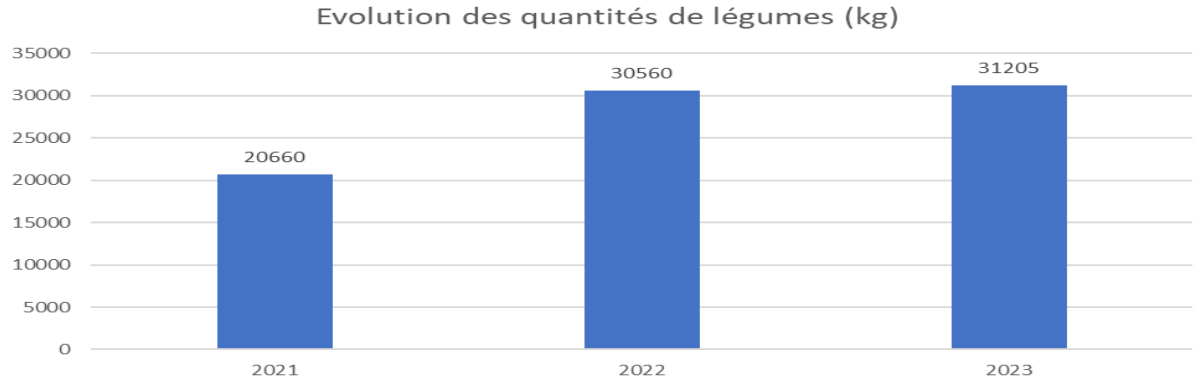
+++ conventions de partenariat signées

e) Production agricole Bio et produits dérivés :

L'agriculture Bio du CIAT est centrée sur la production de légumes et fruits. Les ventes de légumes et fruits oscillent selon la demande des clients et les exigences de saisons entre des paniers et des légumes au choix en vrac.

▪ Production de légumes et fruits :

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de paniers (10 kg/panier)	3420	5000	3500	3800	2 542	2066	30560	31205
Moyen/semaine	65	95	73	79	48	43	50	52



Augmentation de 3% en 2023 par rapport 2022

CA pole agricole = 220 000,00 DH

Le nombre de paniers servis en 2023 a augmenté par rapport à l'année 2022, cette augmentation est estimée à 645 paniers. La moyenne de paniers servis par semaine est passée à 50 en 2022 contre 52 en 2023 en conséquence à des contraintes techniques liées au rendement dans les cultures BIO suite à la réduction des ressources qualifiées (Fin mise à disposition).

- **Production pépinière et espace vert**

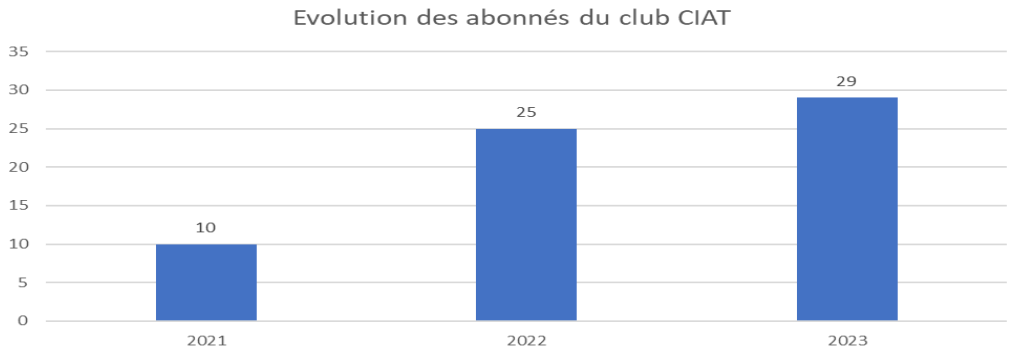
Étant une activité complémentaire à l'agriculture, la pépinière du CIAT offre plusieurs variétés de plantes ornementales et paysagères qui sont une production locale. Le CIAT propose également un service de jardinage et d'aménagement paysager mis à la disposition des clients.

f) Les réservations

Le CIAT en tant qu'une entreprise de travail adapté et de production à part entière, représente une dynamique collective, initiée par une grande équipe de travailleurs en situation de handicap mental, participant effectivement à la promotion des produits terroirs ainsi qu'aux différentes catégories de prestations et services.

Mois	Nombre de réservation	Nature d'événement /réservation
Janvier	14	FMV des handicapés, Réservations de la Fédération royale des PSH,
Février	19	Spécial olympiques Morocco, client particulier FMV,
Mars	17	FA/OFPPT/Préfecture /Etablissement Suissi
Avril	10	Réservations de la Fédération royale des PSH pour un menu complet/école al Fariss
Mai	17	Réservations de la Fédération royale des PSH
Juin	22	Anniversaires, déjeuner collectif, fêtes de retraites, fête simple.
Juillet	30	Anniversaires, fêtes, menus complets, des plats à la carte
Août		
Septembre	16	Anniversaires, fêtes, menu complet, et à la carte /AXA service Maroc
Octobre	18	Anniversaires, fêtes, menu complet, et à la carte /OFPPT
Novembre	20	Anniversaires, fêtes, menu complet, et à la carte /SOREC
Décembre	15	Fédération royale marocaine de boxe/ rugby/FRSMPH
Total	**198 réservations**	**Le CA = 2,2 MDH**

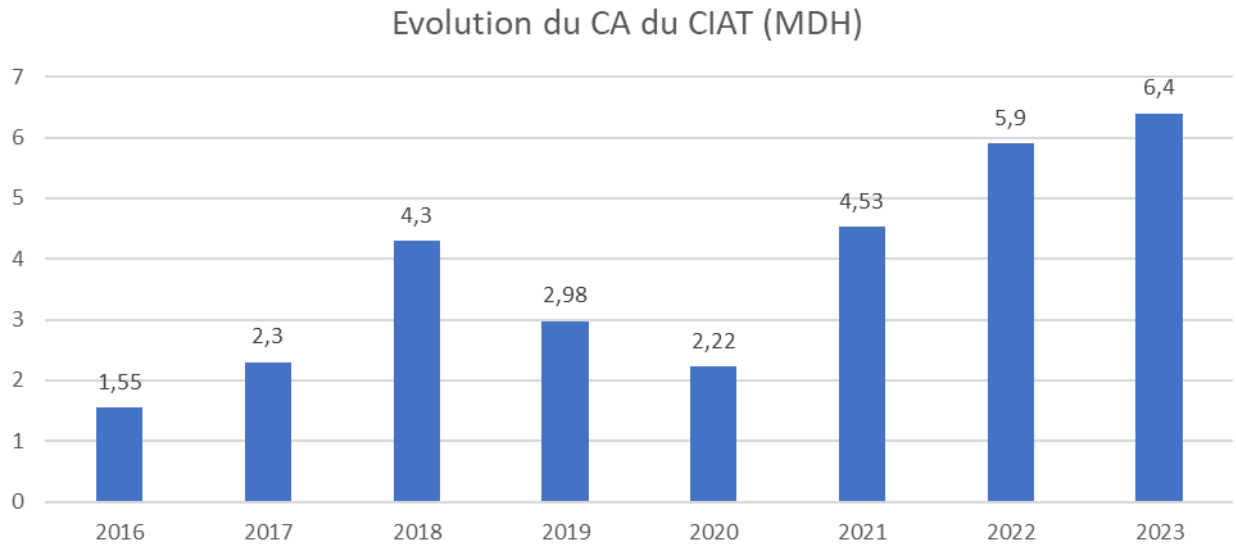
g) Poney club



h) Parc de jeux

Le CA réalisé par le parc de jeux est : 136 060 dhs

e) Espace de vente



Graphe 2 : Evolution du nombre de client de l'espace de vente du 1 Janvier au 31 décembre 2023

- On remarque que le chiffre d'affaires de l'année 2023 a atteint 6,4 MDH, cette augmentation est due principalement au grand nombre de clients reçus.
- On remarque également que le chiffre d'affaires le plus bas de l'année a été réalisé au mois de mai 85869 DH, cette baisse est due aux travaux réalisés pour agrandir l'espace de vente sans oublier la baisse du nombre de visiteurs en raison du mois de Ramadan.

III. Bilan social et activités socio-éducatives des TSHM :

Cellule d'assistance sociale

1. Activités socio-éducatives :

a) Bilan social et activités socio-éducatives des TSHM :

L'encadrement socio-éducatif des TSHM est l'enjeu principal du CIAT à travers le pôle d'accompagnement social. Pour ce faire, le pôle a organisé durant l'année 2023 des activités sociales et pédagogiques au profit des TSHM, en vue de les initier à s'intégrer au milieu ordinaire.

En titre d'activités socio-professionnelles, le CIAT a organisé durant l'année 2023 de nombreux évènements et activités facilitant l'insertion socio-professionnelle des TSHM au milieu ordinaire. Notamment :

- Accompagnement socio-éducatif ;
- Action de développement personnel : le renforcement des capacités cognitives et comportementales (l'attention, la communication, et l'estime de soi) ;
- La participation effective des TSHM à la promotion des produits terroir du CIAT à travers les points de vente extérieurs (Méga Mall, marché bio Rabat, SOREC, AXA, l'Université International de Rabat (UIR), Ambassades: Kazakhstan, Turquie, Pays Bas…) ;
- Célébration de la journée nationale du handicap au CNMH à travers l'exposition des produits du CIAT ;
- Lancement de deux séances de sports pour les TSMH.

b) Bilan de suivi médical et accompagnement social des TSHM :

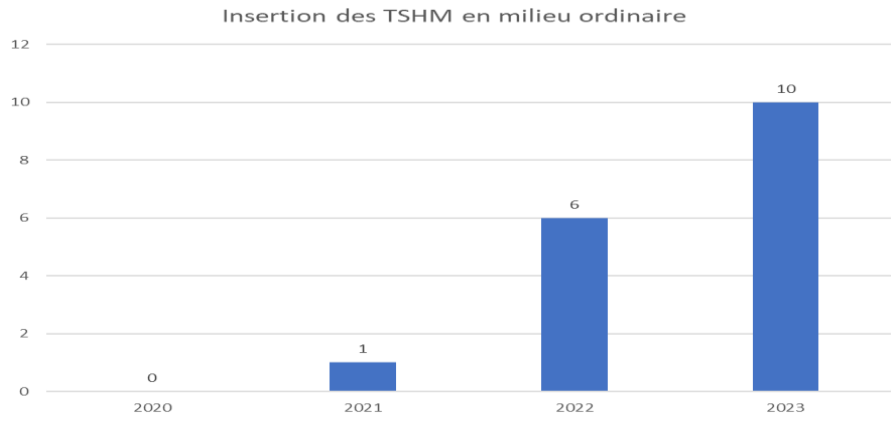
Dans le but d'assurer un suivi médical et accompagnement social personnalisés à chaque TSHM au sein du CIAT, la cellule d'assistance sociale a signalé durant l'année 2022 :

- Dépôt de 20 certificats médicaux auprès du service social ;
- 80 Cas d'hygiène corporels et vestimentaires détectés ;
- 3 TSHM mariés dont deux ayant 2 nouveaux nées ;
- 1 Cas de divorce.

2. Evaluation des TSMH

Suite au règlement intérieur du CIAT, un programme d'évaluation a été entamé à l'ensemble des TSHM du CIAT dont l'objet est d'évaluer leurs compétences professionnelles et leur comportement et attitudes socio-professionnelles.

Cette évaluation a mentionné que parmi le groupe de TSMH travaillant au sein du CIAT, 14 d'entre eux ont été orientés au CNMH pour une mise à niveau et perfectionnement socio-professionnel.



Augmentation de 40 % en 2023 par rapport 2022







Ventilation des TSHM prêts pour l'emploi en entreprises externes :

Discipline	Nombre
Agriculture	06
Restauration	06
Espace de vente	03
Chaises Roulantes	02
Conditionnement	02
Cuisine	01
Boulangerie	01
Pâtisserie	02
Total	**23**

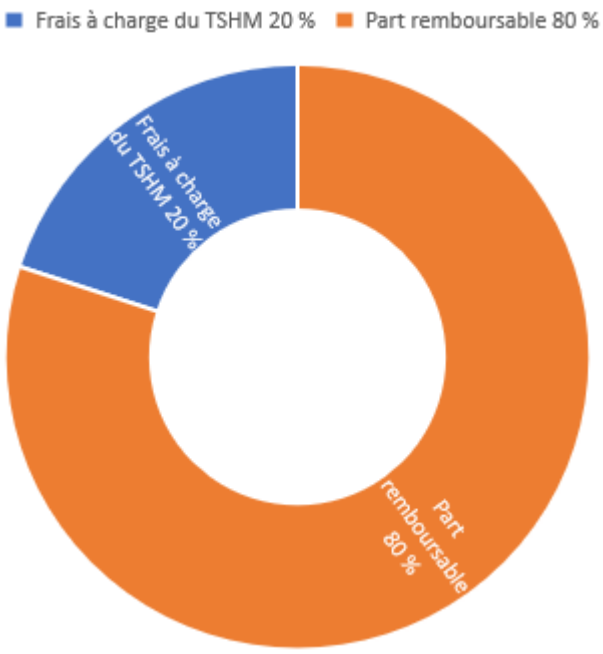
a. Bilan de suivi social des TSHM :

Dans le cadre de suivi quotidien des TSHM au CIAT et suite à l'accompagnement social et éducatif dans leur vie journalière, ainsi que dans le but de les intégrer au milieu ordinaire. Le tableau ci-dessus résume l'état des cas traités durant l'année 2023 :

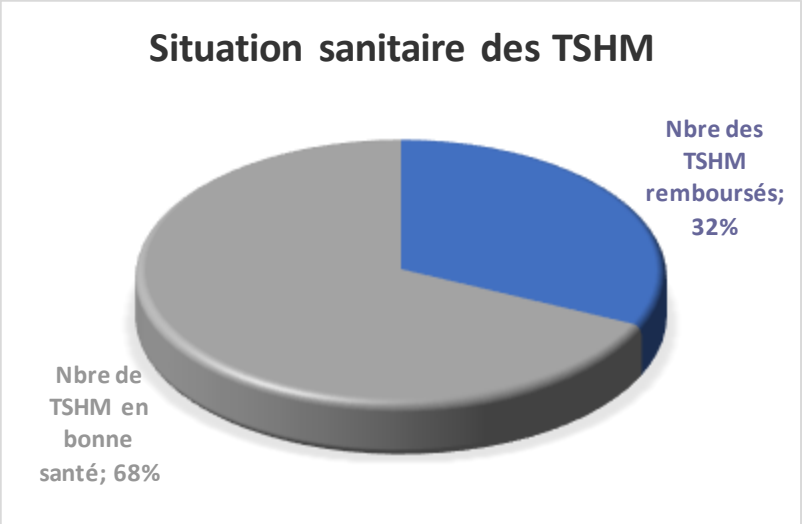
La nature des cas traités	Nombre des cas
Cas de comportement inapproprié	50
Cas de santé (dépôt de certificat médical)	20
Cas d'hygiène	80
Cas divers (mariage, décès…)	3

b. Assurance maladie des TSHM, taux de remboursement :

Les TSHM bénéficient de couverture médicale et de services annexes qui sont en adéquation avec leur statut de travailleur.



c. Pourcentage de morbidité TSHM :



Conclusion

L'année 2023 a bien enregistré un avancement remarquable, c'est une année exceptionnelle vu qu'elle est venue après 3 années de chocs successifs avec des crises multiformes, sanitaire, économique et financière, le CIAT a réussi de consolider son positionnement comme milieu de travail adapté pour les personnes en situation de handicap et a continué le travail de fond pour préparer et placer au milieu ordinaire les travailleurs en situation de handicap mental. Le CIAT dispose actuellement d'un vivier de TSHM en nombre de 19 prêts à être inséré au milieu ordinaire.

De même, l'année 2023 a été marquée par un chiffre d'affaires parmi les plus élevé depuis sa création, ceci étant lié tant au travail de développement réalisé, qu'à la stratégie de communication menée et aux efforts consentis par le personnel.

En dehors de la quête d'autonomisation financière, le CIAT aspire à placer l'ensemble de ses travailleurs en situation de handicap en milieu ordinaire c'est d'ailleurs son défi majeur.